

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2016

ÎLE DE CLIPPERTON - (N° 4219)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 11

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Gouvernement propose la suppression de l'article 1 en raison de l'impossibilité de renommer cette île dont le nom est fixé par la Constitution.